

## **Adaptations "OffSyBus" dans le cadre des intérêts LPP, surobligatoire ainsi que maximum LAA...**

Jeudi le 1<sup>er</sup> novembre 2007, le système d'offres "OffSyBus" sera actualisé avec les paramètres suivants valables à partir du 01.01.2008:

- **Taux d'intérêt LPP et surobligatoire de 2,75%**
- **salaire LAA maximum de CHF 126'000.—**

Veuillez prendre garde que le salaire maximum LAA de CHF 126'000 à une incidence pour les assurés avec un salaire AVS supérieur à CHF 106'800, dans le cas de contrats Forte avec un plan LAA ainsi que pour les LAA-Top.

**Nous vous prions de ne pas établir d'offre le 1<sup>er</sup> novembre 2007 entre 7:00 et 8:00 lors de la mise en place de ces modifications dans "OffSyBus".**

En cas de question vous pouvez vous adresser à:

Michael Lilienweiss  
Manager produits Marketing  
Téléphone 061 277 6307